



Séminaire "90 minutes pour la mobilité" : l'AOT et le TEC, quelle mobilité collective pour demain ?



10.10.2023



La Cellule Mobilité

- ▶ Depuis février **2002** : 21 ans !
- ▶ Un **partenariat** entre le Gouvernement wallon et l'Union Wallonne des Entreprises pour passer d'un « trafic management » à un « mobility management »
- ▶ Objectifs de la Cellule :
 - ▶ promouvoir la gestion de la **mobilité des personnes et des marchandises** au sein des entreprises implantées en Wallonie
 - ▶ Relayer auprès des entreprises de Wallonie, les grands axes de la politique wallonne en matière de mobilité
 - ▶ Informer, conseiller, faciliter
- ▶ La Cellule est entièrement financée par le Gouvernement wallon : ses **services** sont donc **gratuits** pour les entreprises

Cette collaboration entre une fédération professionnelle et les pouvoirs publics est unique en Europe !



Promouvoir la gestion de la mobilité des personnes et des marchandises au sein des entreprises wallonnes

Que fait la Cellule Mobilité ?



Collecter

Rassembler et traiter l'information relative à la gestion de la mobilité

Veille informative



Aider les entreprises

Répondre à leurs questions en matière de mobilité.

Analyser leur gestion de la mobilité et leur donner des conseils



Diffuser et échanger

Réseau des Mobility Managers
Séminaires 90' pour la mobilité
Colloque annuel, webinaires,
Workshop Tous vélo-actifs, site web, articles et réseaux sociaux



Actions spécifiques

Tous vélo-actifs
Défi mobilité des entreprises
Formation Mobility Managers
...



Appuyer les synergies

Entre les entreprises ou les PAE et les acteurs institutionnels, les opérateurs de mobilité ou d'autres entreprises



Expertise

A la demande des acteurs institutionnels, d'opérateurs de mobilité, d'associations, d'établissements d'enseignement, d'entreprises...





La Cellule mobilité

Outils et services à votre disposition



Tableau de Bord Mobilité en
15 minutes



Bilan Mobilité de votre
entreprise



50 fiches action pour la
mobilité de votre entreprise



Tous Vélo-Actifs
le vélo en entreprise



Formation des Mobility
Managers



Semaine de la Mobilité
16-22 septembre



Réseau des Mobility
Managers



Séminaires "90 Minutes pour
la Mobilité"



La Fresque de la Mobilité



Colloques annuels



Autres événements



Gestion collective et parcs
d'activité



RESPONSABLE CELLULE

Colette PIERARD

La Cellule Mobilité L'équipe

Cellule Mobilité :

- ▶ www.mobilite-entreprise.be
- ▶ 010/48 94 05 – 0472/04 31 31
- ▶ mobilite@uwe.be

Tous vélo-actifs :

- ▶ www.veloactif.be
- ▶ 010/48 94 03 – 0472/04 12 93
- ▶ info@veloactif.be



CONSEILLER MOBILITÉ

Arnaud PAQUET



CONSEILLÈRE MOBILITÉ

Béatrice SCHOBENS



CONSEILLÈRE MOBILITÉ

Céline FROMENT



CONSEILLÈRE MOBILITÉ

Olivia BOEVER





L'AOT et le TEC : quelle mobilité collective pour demain?

- ▶ Pour l'AOT, Martin Duflou
- ▶ Pour le TEC, Jean-Michel Soors





2018, un nouveau cadre pour le transport collectif en Wallonie

- ▶ Création, au sein du Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité du SPW Mobilité et Infrastructures, de **l'Autorité organisatrice du Transport (AOT)**
 - ▶ Pour organiser, réguler, surveiller les systèmes d'exploitation des transports collectifs et partagés de Wallonie
 - ▶ En charge de la Stratégie de mobilité de la Wallonie
 - ▶ Martin Duflou, Directeur
- ▶ Fusion de la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) et des 5 sociétés d'exploitation du TEC en un seul organisme : **l'Opérateur de Transport en Wallonie (OTW)**
 - ▶ Le TEC est la marque commerciale de l'entreprise
 - ▶ Jean-Michel Soors, Administrateur général
- ▶ Objectif : 10% des trajets effectués en bus ou en tram en 2030 (Vision Fast et Déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon)



Merci pour votre attention

Retrouvez-nous sur mobilite-entreprise.be

 mobilite-uwe



Quelle mobilité collective pour demain?





Jean-Michel SOORS

Administrateur général du TEC

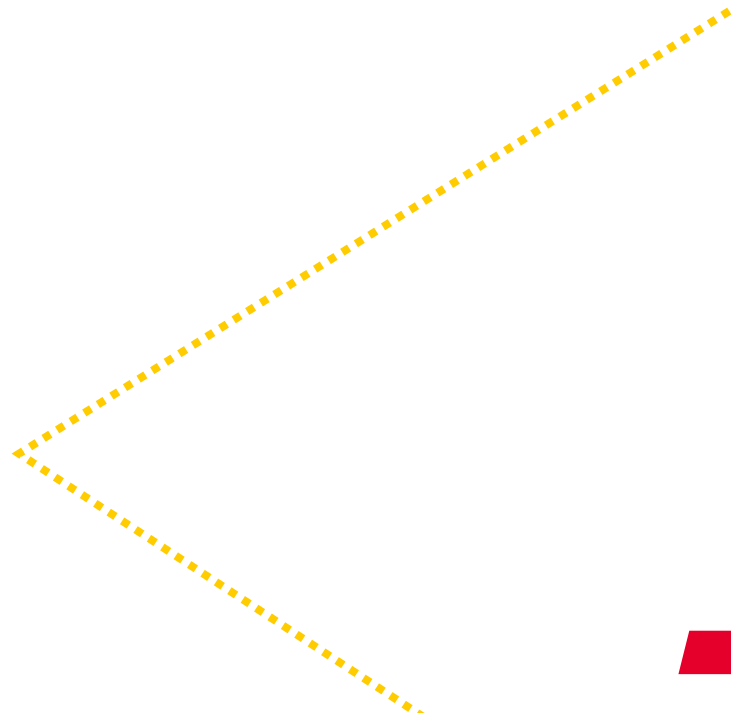



Martin DUFLOU

Directeur, expert de l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés (AOT)



Agenda

- ▶ *Le contexte stratégique wallon*
 - ▶ *Le SPW Mobilité Infrastructures et L'Autorité Organisatrice des Transports (AOT)*
 - ▶ *Les acteurs*
 - ▶ *Le TEC*
 - ▶ *Les ambitions & enjeux*
- 
- 

Mobilité collective et partagée en Wallonie

Ambitions stratégiques, gouvernance et évolution de l'offre

***Martin DUFLOU,
Directeur de l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés***

CONTEXTE STRATÉGIQUE WALLON

VISION FAST (2017)



- Gouvernance
- Offre
- Evolution des comportements

STRATEGIE REGIONALE DE MOBILITE (2018)



- 10 orientations stratégiques
- 35 chantiers

DPR du Gouvernement Wallon (2019) et Plan de relance (2021)



- contribution mobilité aux objectifs climatiques
- confirmation FAST et SRM
- investissement majeur en mobilité active et collective

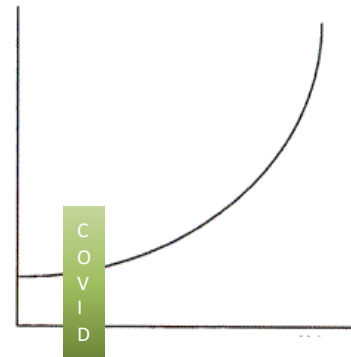
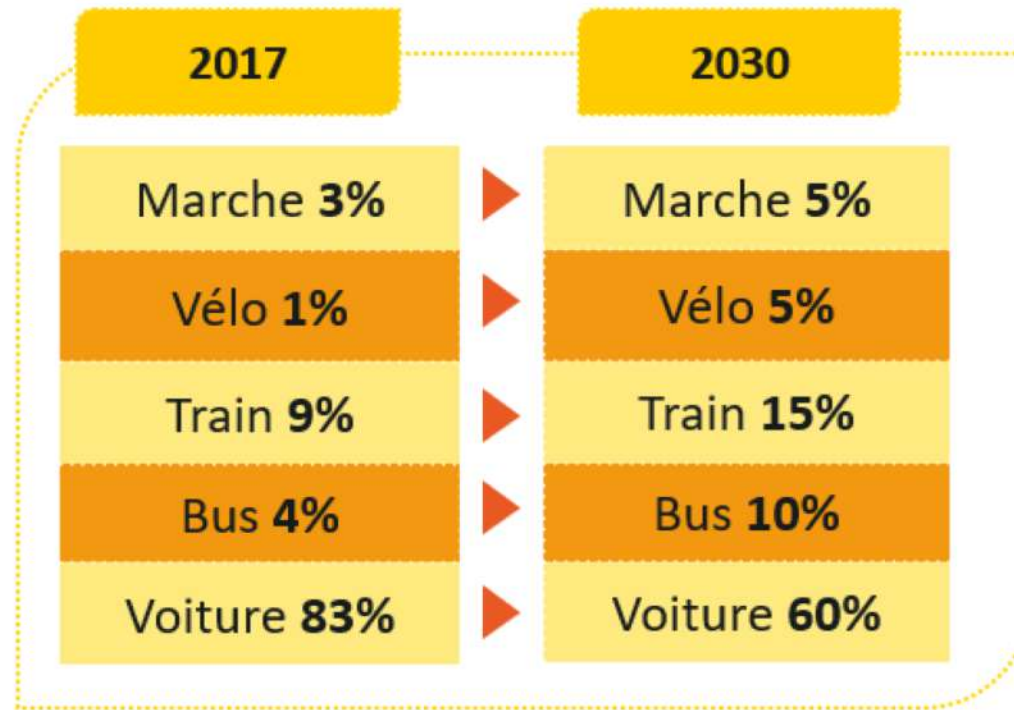
CONTEXTE STRATÉGIQUE WALLON

VISION FAST (2017)



- Gouvernance
- Offre
- Evolution des comportements

Fluidité *Accessibilité* *Sécurité* *Santé* *Transfert modal*



Ambition de part modale du transport public de 13 à 25 % (en km parcouru)

CONTEXTE STRATÉGIQUE WALLON

STRATEGIE REGIONALE DE MOBILITE (2018)



- 10 orientations stratégiques
- 35 chantiers

UN CONTEXTE ET DES ENJEUX QUI IMPOSENT D'AGIR VIGOUREUSEMENT	4
RAPPEL DE LA VISION FAST 2030 DE LA MOBILITE WALLONNE	6
STRATEGIE DE MOBILITE : METHODOLOGIE	8
STRATEGIE DE MOBILITE : TROIS LEVIERS D'ACTION	10
I. VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE LA MOBILITE	12
I. PILOTAGE UNIFIE ORIENTE VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS	14
1. Un pilotage stratégique unifié et responsabilisant	14
2. Données robustes, monitoring et budgets en lien avec les objectifs FAST	16
II. POLITIQUE D'OUVERTURE ET DE DIALOGUE	18
3. Vision interfédérale, accord contraignant et cadre de référence commun	18
4. Déclinaison de la stratégie régionale au sein des bassins de mobilité	20
5. Ancrage de la stratégie régionale au niveau des villes et communes	22
III. LE NUMERIQUE COMME LEVIER DE LA MOBILITE	24
6. Ouverture intelligente et coordination des données par un groupe hétérogène d'acteurs	24
7. Formaliser le rôle de régulateur de la Région	26
8. Anticiper les transformations et développer un écosystème susceptible de générer l'expertise et l'innovation	28
II. DOUBLER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE MOBILITE	30
IV. ACCESSIBILITE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE PAR UN RESEAU HIERARCHISE	30
9. Connecter la Wallonie aux réseaux socio-économiques transfrontaliers et transrégionaux	32
10. Connecter les pôles Wallons entre eux et le territoire wallon aux pôles	34
11. Connecter les territoires ruraux au réseau intégré	36
12. Connecter les quartiers des agglomérations urbaines	38
V. OPTIMISER LA CONTINUTE DE LA CHAÎNE DE DEPLACEMENT	40
13. Développer les points de connexion sur le réseau structurant : les mobipôles	40
14. Développer les points de connexion dans les agglomérations urbaines : les mobipoints	44
15. Faire de l'entretien des infrastructures un enjeu de gouvernance	46
VI. DOUBLER L'OFFRE DE SOLUTIONS DE MOBILITE	48
16. Marcher plus pour l'équité de santé publique	48
17. Des engins de micromobilité électrique qui viennent à point	50
18. Le vélo : quand on veut, on peut !	52
19. Valoriser le réseau ferroviaire partout où il est présent	54
20. Des transports en commun cadencés, directs et fiables	56
21. Le taxi pour répondre le dimanche et répondre aux besoins spécifiques	58
22. Déployer massivement l'usage de la voiture partagée	60
23. Accroître le taux d'occupation des véhicules par le covoiturage	62
VII. S'APPUYER SUR LES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	64
24. Offrir la mobilité comme un service global (MAAS, à l'échelle nationale)	64
25. Poursuivre la stratégie de déploiement de l'ITS dans une optique de multimodalité	66
26. Orienter le déploiement des véhicules autonomes vers la mutualisation	68
27. Saisir l'opportunité des carburants alternatifs pour promouvoir la multimodalité	70
III. ACCELERER LA TRANSFORMATION DES COMPORTEMENTS	72
VIII. AMENAGER LA SOCIETE POUR LIMITER ET LISSER LA DEMANDE	74
28. La fin de l'étalement urbain	74
29. Des quartiers pacifiés	76
30. Une politique du temps	78
IX. ACCOMPAGNER LES CITOYENS ET LES ACTEURS DE LA SOCIETE	80
31. Un système de communication intégré	80
32. Des relais pour asseoir la communication	82
33. Vers une mobilité gratuite plus	84
X. TARIFICATION INTEGREE ET FISCALITE RESPONSABLE	86
34. Une tarification intégrée pour l'usage des solutions publiques	86
35. Fiscalité responsable pour l'usage des solutions particulières	88

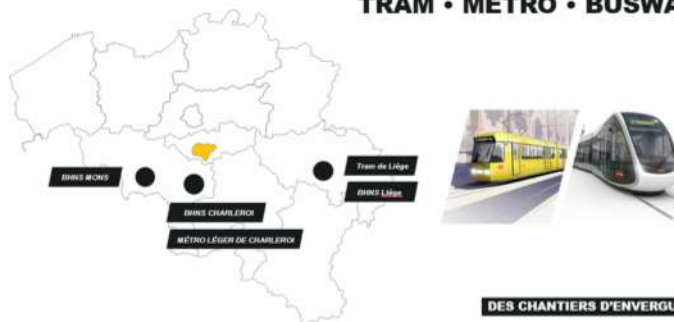
CONTEXTE STRATÉGIQUE WALLON

150 millions pour le transport en commun



Des investissements massifs de plus de 400 millions €

TRAM • MÉTRO • BUSWAY

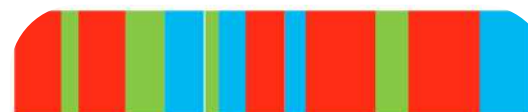


DES CHANTIERS D'ENVERGURE



Développement de l'offre TEC +10 % en 5 ans (+32 millions €)

DPR du Gouvernement Wallon (2019) et Plan de relance (2021)



DÉCLARATION DE POLITIQUE
WALLONIE
2019-2024



- contribution mobilité aux objectifs climatiques
- confirmation FAST et SRM
- investissement majeur en mobilité active et collective

Rôle d'assembler du SPW en matière de systèmes de mobilité



Wallonie
mobilité infrastructures
SPW



Rôle d'assemblier du SPW en matière de systèmes de mobilité

OSM 5 Garantir des niveaux de service transparents en optimisant la **maintenance** des infrastructures et en alignant les outils sur la stratégie de gestion d'actifs

OSM 4 Mettre à disposition des infrastructures de qualité au service des enjeux de mobilité et permettant de contribuer aux objectifs régionaux en matière d'environnement, de tourisme, d'énergie et de **développement** économique

OSM 6 Renforcer le SPW MI dans son rôle d'autorité, de conseil, d'**expertise** et de prospective dans le domaine de la mobilité et des infrastructures



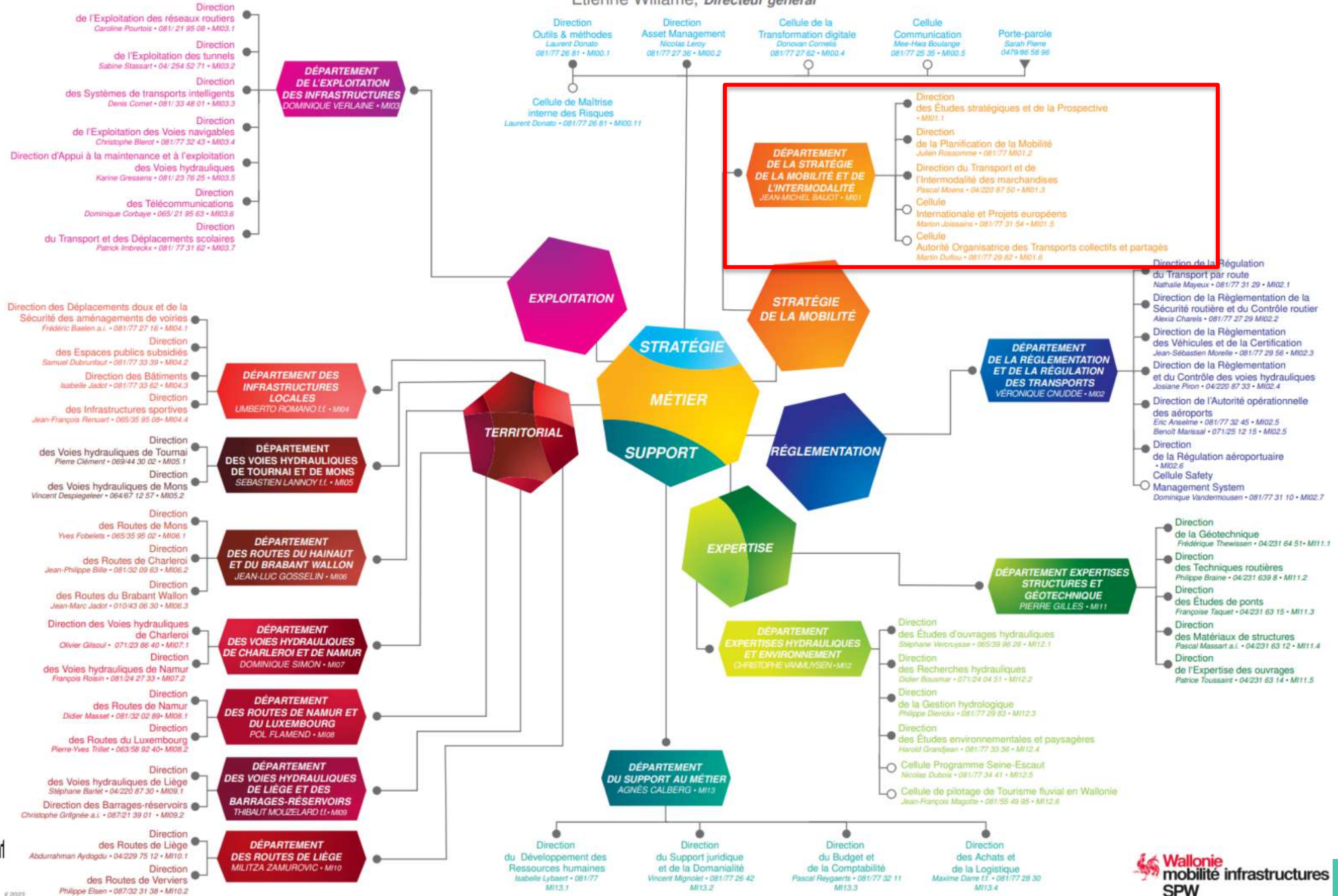
OSM 3 Réduire les **impacts** engendrés par la mobilité sur le territoire, la santé, la sécurité, l'environnement et le climat

OSM 2 Inscrire les réseaux et domaines associés dans une perspective d'**exploitation** moderne, multimodale et dynamique de façon à offrir des services fiables et sécurisés

OSM 1 Favoriser le **transfert modal** et l'intermodalité des personnes et marchandises par le développement de solutions dédiées et innovantes

SPW Mobilité et Infrastructures

Etienne Willame, *Directeur général*

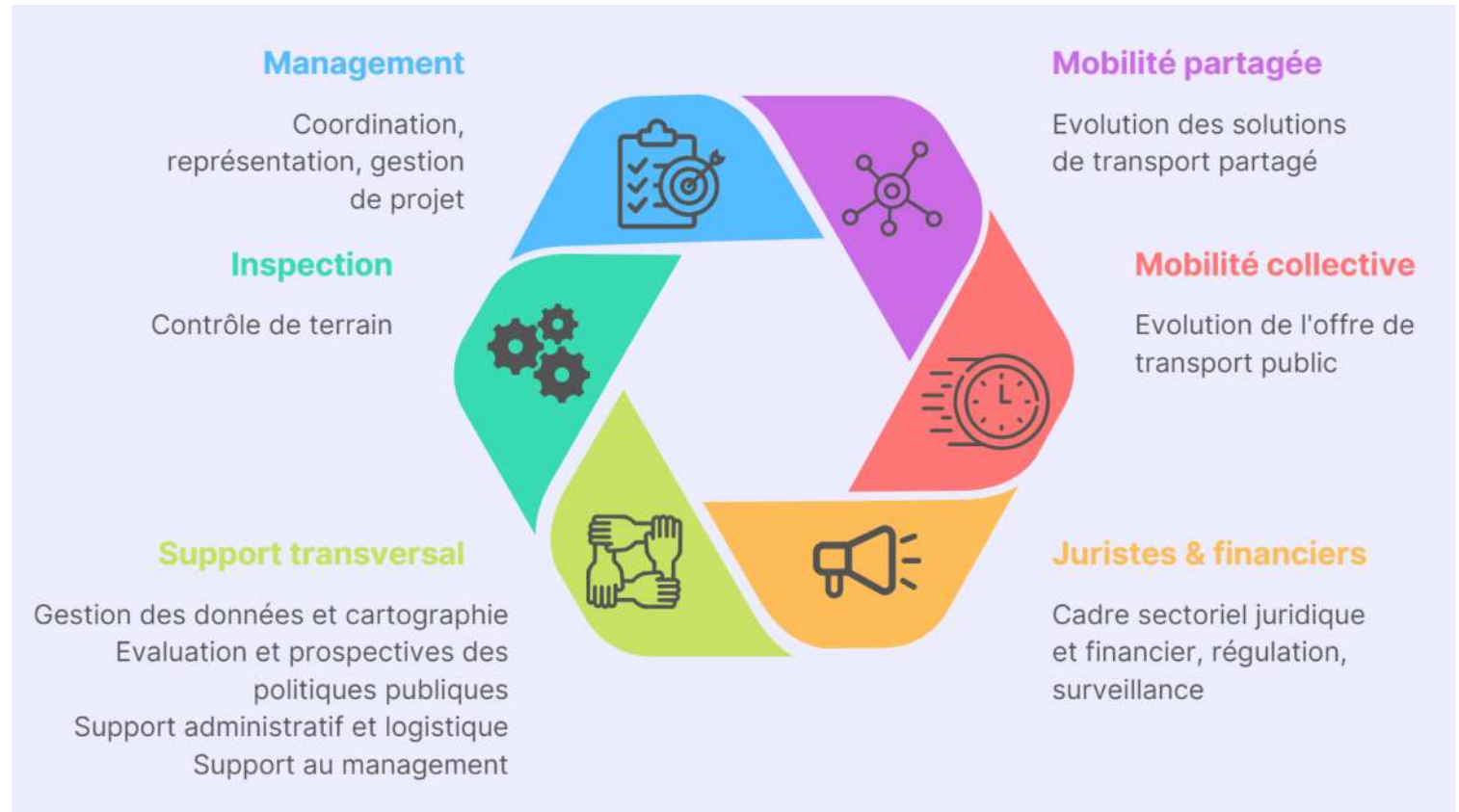


Un éventail de solutions de mobilité collective et partagée à intégrer



Gouvernance régionale de la mobilité collective et partagée

- Le SPW MI intègre la mobilité collective dans son action, avec la création en 2019 de l'Autorité Organisatrice du Transport par le Gouvernement qui lui confie les missions d'organisation, de régulation et surveillance des systèmes d'exploitation du transport public de personnes
- Evolution début 2023 avec l'intégration de l'ex-cellule ferroviaire et le développement d'un pôle mobilité partagée



> l'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés : une équipe multidisciplinaire d'une vingtaine de collaborateurs

Gouvernance régionale de la mobilité collective et partagée

- Les principales activités et livrables de l'AOT



Une multiplicité d'acteurs en mobilité collective et partagée à concerter



Et l'écosystème en devenir des opérateurs de mobilité partagée





Vision Rail 2040

**Le rail : la colonne vertébrale
de la mobilité en Belgique**

Un cap clair pour le futur ferroviaire belge

Une multiplicité d'acteurs en mobilité collective et partagée à concerter



Et l'écosystème en devenir des opérateurs de mobilité partagée

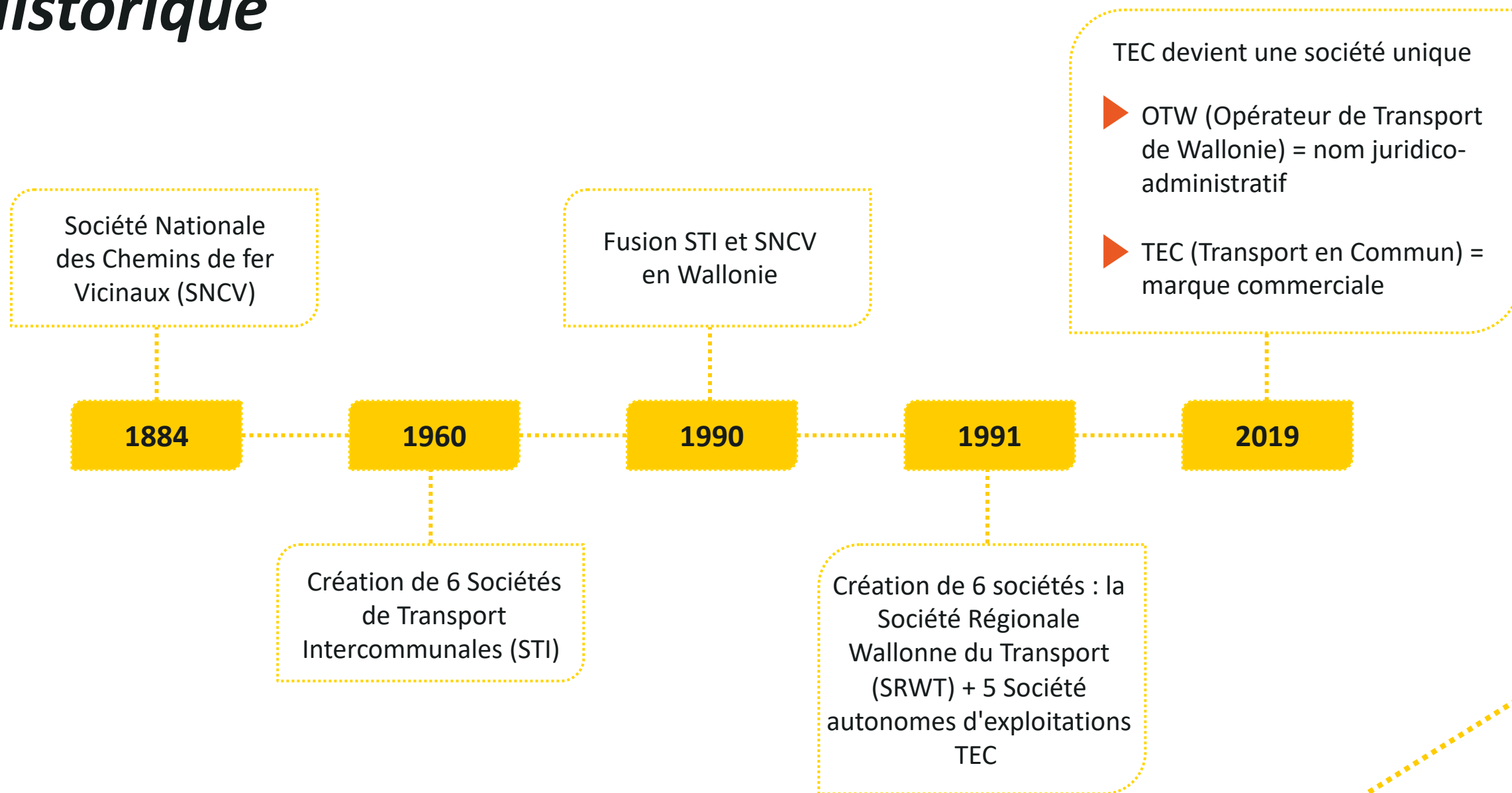




Histoire du TEC



Historique



OTW

Opérateur de Transport de Wallonie
Nom juridico-administratif



Transport En Commun
Marque commerciale

LE TEC,

ACTEUR

- ▶ *de la mobilité*
- ▶ *du développement durable*
- ▶ *du développement économique*



LE TEC,

ACTEUR

- ▶ *de la mobilité*
- ▶ *du développement durable*
- ▶ *du développement économique*





***Le* TEC**
C'est...



*Une flotte importante de
véhicules*

2700 BUS
et TRAMS



*Des infrastructures
routières et bâtiments*

49 dépôts

et

32 000

arrêts



Un réseau s'étendant sur le territoire wallon

786 *lignes régulières*

14 397 *km d'axe*

31 *lignes EXPRESS*

7 *lignes BUSWAY (to be)*

900 *circuits de transport scolaire*

123 M *de km parcourus*



Des clients

125 M *de voyageurs*

1 M *d'abonnés*

25 000 *étudiants (TS)*

7,7 M *de déplacements (TS)*

100 M *€ de chiffre d'affaires*



*Des travailleurs
et des métiers*

120 MÉTIERS

+ de 5500

*membres
du personnel*



FONCTIONNEMENT

Contrat de Service Public

Politique régionale des transports en commun

GOUVERNEMENT WALLON

Service public de Wallonie – AOT
(Autorité Organisatrice du Transport)

LE TEC – NOM JURIDIQUE : OTW

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de Direction

1 CORE BUSINESS

- Business Unit Brabant Wallon
- Business Unit Charleroi
- Business Unit Hainaut
- Business Unit Liège-Verviers
- Business Unit Namur-Luxembourg
- Ressources Humaines

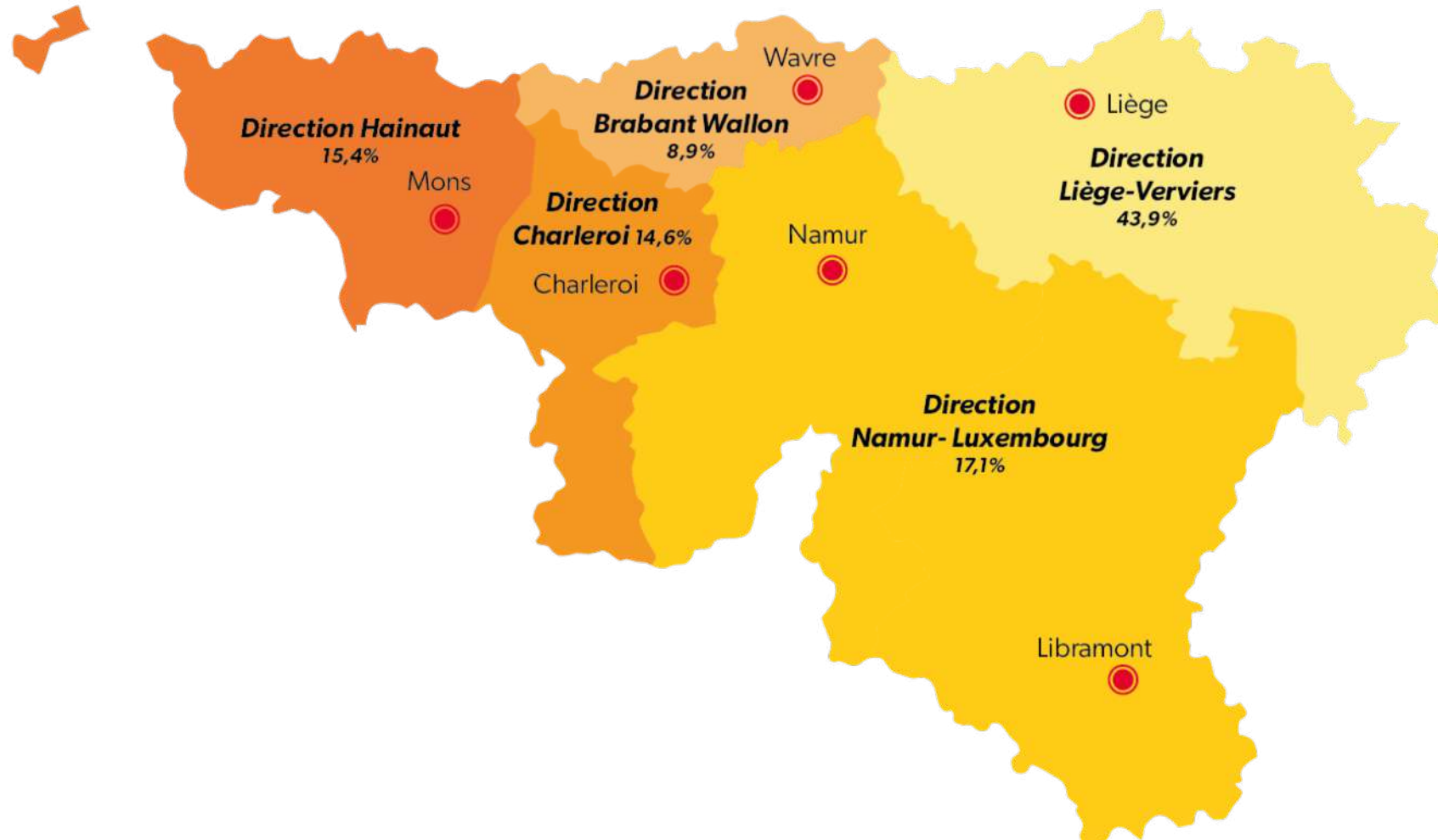
1 PÔLE STRATÉGIE
D'ENTREPRISE ET
PILOTAGE

- Conseils et expertises
- Finances
- Marketing
- Stratégie d'entreprise et pilotage

1 PÔLE STRATÉGIE
OPÉRATIONNELLE INNOVATION
ET MOBILITÉ

- Informatique
- Infrastructures et matériel roulant
- Stratégie opérationnelle, innovation et mobilité

5 business unit – 5 bassins de mobilité





Investissements

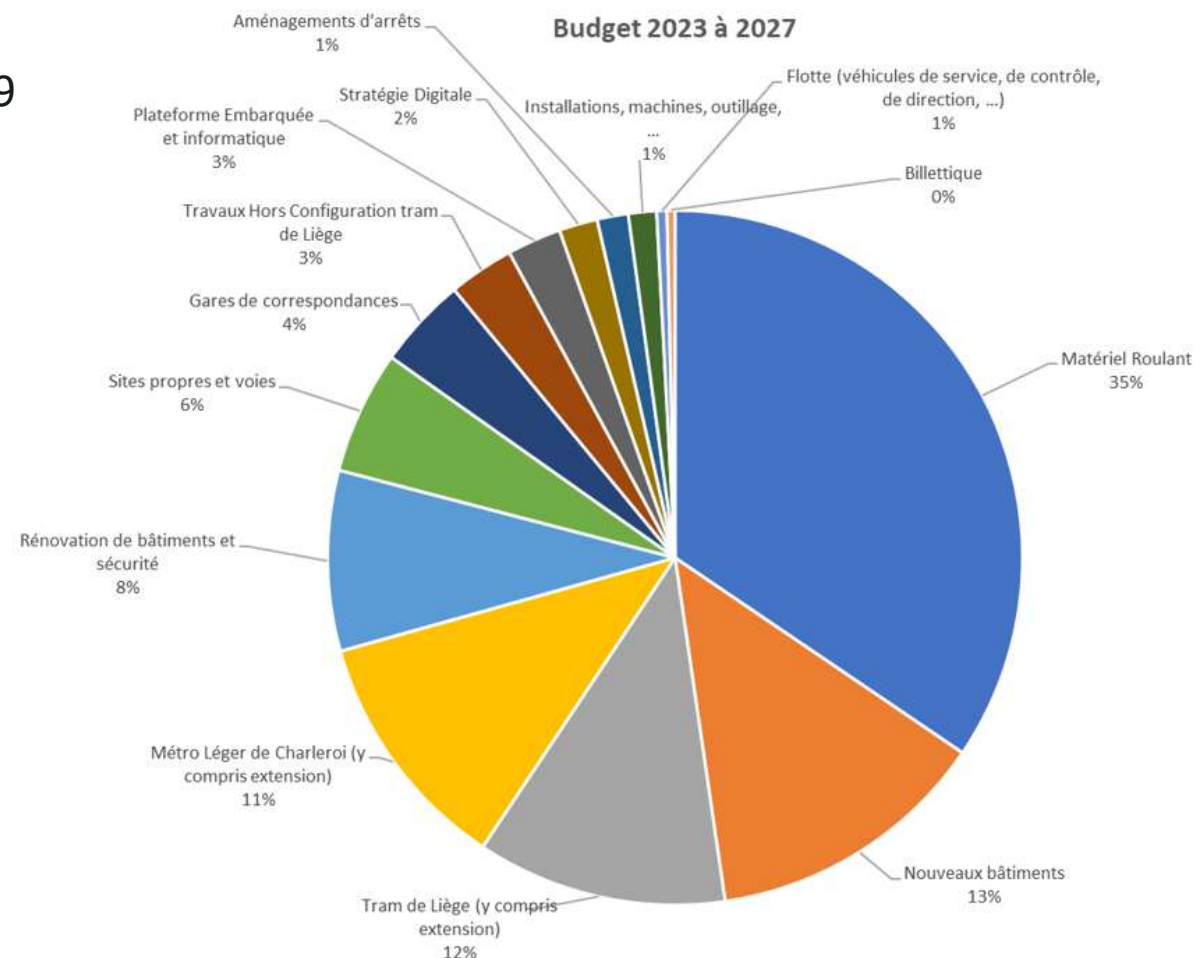


Nos investissements au TEC

Jusqu'en 2019, investissements limités du fait de la politique du « tout-à-la-voiture ». Réel tournant en 2019 (conscientisation) → Investissements de « rattrapage » mais également d'extension d'offre.

Nos principaux investissements sont, par exemple :

- ▶ l'acquisition de bus ;
- ▶ l'achat de véhicules utilitaires ;
- ▶ la rénovation des bâtiments ;
- ▶ la construction d'un nouveau dépôt ;
- ▶ la rénovation des motrices ;
- ▶ les **travaux d'infrastructure** (bandes de bus, arrêts, quais, sites propres, ferré, ...) ;
- ▶ l'installation des pantographes sur le réseau ;
- ▶ etc.





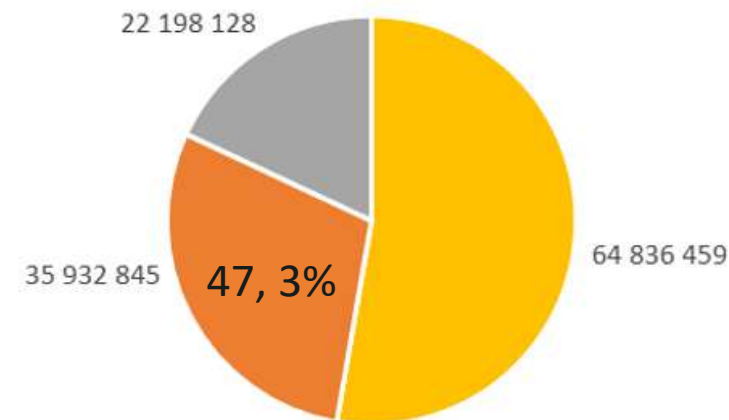
Sous-traitance



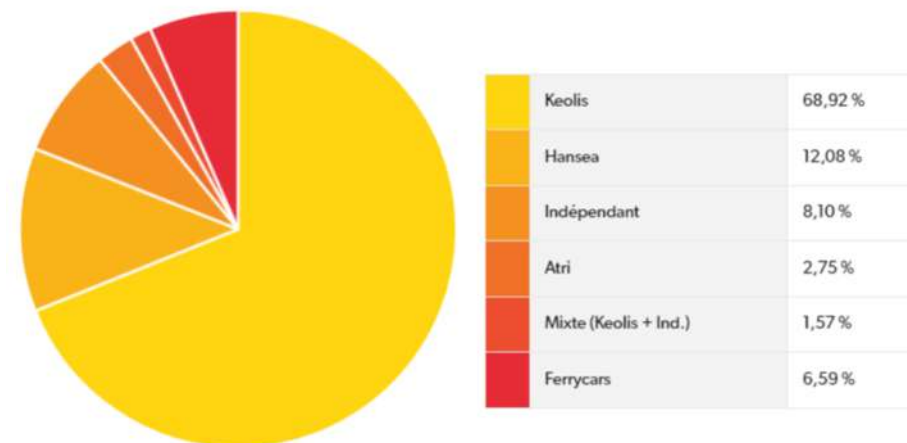
Répartition des km en charge

122 967 432 km parcourus dont :

- ▶ **64 836 459 km** par la régie
- ▶ **35 932 845 km** par les sociétés de transport privées
- ▶ **22 198 128 km** par le transport scolaire



■ Régie ■ Sociétés de transport privées ■ Transport scolaire



LE TEC,

ACTEUR

- ▶ *de la mobilité*
- ▶ *du développement durable*
- ▶ *du développement économique*





Urgence climatique

CONTEXTE D'URGENCE CLIMATIQUE

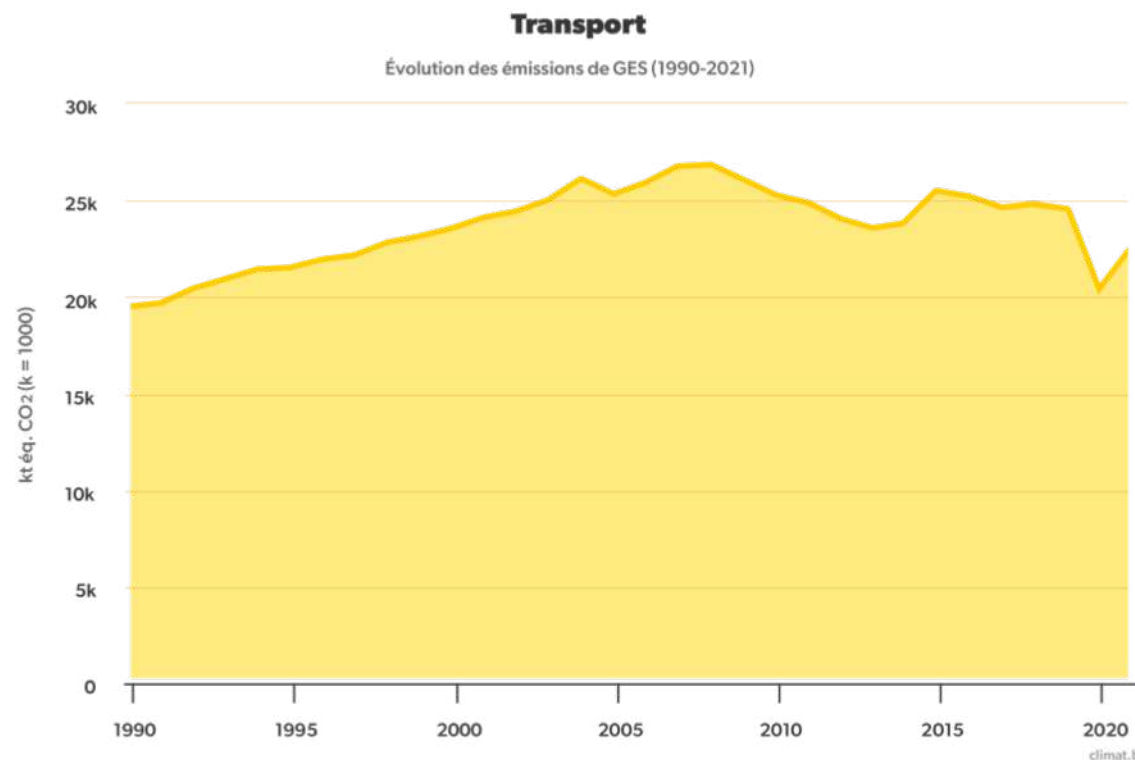
Responsable de **plus de 20% des émissions GES**, le secteur du transport est l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre en Belgique. Depuis 2019, on constate une évolution significative.

Or, **un bus émet 3 à 4x moins** d'émission de CO₂/passager qu'une voiture individuelle.

LE TRANSPORT EN COMMUN A DONC

UN RÔLE IMPORTANT À JOUER DANS

LA TRANSITION CLIMATIQUE.



VISION FAST 30

Fluidité **A**ccessibilité **S**écurité **S**anté **T**ransfert modal

En 2017, le Gouvernement wallon adopte la VISION FAST 30 fixant des objectifs ambitieux pour la transformation de mobilité à l'horizon 2030 en Wallonie, en enclenchant le **transfert modal**.



2017		2030
Marche 3%	▶	Marche 5%
Vélo 1%	▶	Vélo 5%
Train 9%	▶	Train 15%
Bus 4%	▶	Bus 10%
Voiture 83%	▶	Voiture 60%

LE TEC,

ACTEUR

- ▶ *de la mobilité*
- ▶ *du développement durable*
- ▶ *du développement économique*





Rôle économique ***du TEC***



Vidéo UITP



Le Transport public :

- ▶ ↓ la congestion
- ▶ Favorise le **développement économique**
- ▶ Favorise la **création d'emplois** locaux
- ▶ Impacte positivement **l'environnement** (diminution CO2)
- ▶ Améliore la **sécurité**
- ▶ Favorise l'intermodalité et le développement des modes actifs

Catalyseur économique

Le Transport public :

↓ la congestion

Favorise le **développement économique**

+ de fluidité = villes respirent → moteur du développement économique

Favorise la **création d'emplois** locaux

Un TC présent dans les PAE et à proximité des entreprises = emplois locaux → attractivité des entreprises

Impacte positivement **l'environnement** (diminution CO2)

Améliore la **sécurité**

Favorise l'intermodalité et le développement des modes actifs

Intermodalité = clé du 21^e siècle
Besoin d'une intermodalité efficace ≡ réseau vasculaire
Modes actifs à développer pour last mile

Ambitions et enjeux



En Wallonie, une ambition de contribution accrue du TEC aux objectifs en matière de Climat et de Mobilité

- L'augmentation de l'offre kilométrique de référence de 5%
- La mise en œuvre des projets d'offres structurantes urbaines à Liège, Charleroi et Mons : Tram, Métro Léger, BHNS
- La hausse des niveaux de service du réseau Express sur base des évaluations progressives
- Le redéploiement du réseau TEC autour des réseaux structurants
- La mise en place de solutions de mobilité locale de rabattement vers le réseau structurant
- L'amélioration de l'équité territoriale



- Une meilleure combinaison et un meilleur confort pour le voyageur du passage d'un mode alternatif à l'autre
- Des actions au niveau de l'offre, de l'information, de la billettique, de la tarification, ainsi que des infrastructures
- La décarbonation de l'offre de transport public wallon dans le respect de la réglementation européenne
- Une démarche plus globale d'engagement en faveur du climat et du développement durable
- L'évaluation plus large de son activité sur les émissions de gaz à effet de serre assortie de propositions d'actions.

> **Contrat de service public TEC 2024-2028 en cours d'adoption**

AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle



AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

-55%

*de gaz à effet de serre
d'ici 2030*



- ▶ Décarbonation de la flotte
- ▶ Réorganisation interne :
 - au niveau des infrastructures (rénovation et production d'énergie) ;
 - opérationnelle (charge et autonomie) ;
 - technique ;
 - humaine (formation).

730
*bus
hybrides*



+ de 400
*e-bus à
l'horizon 2030*

AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle

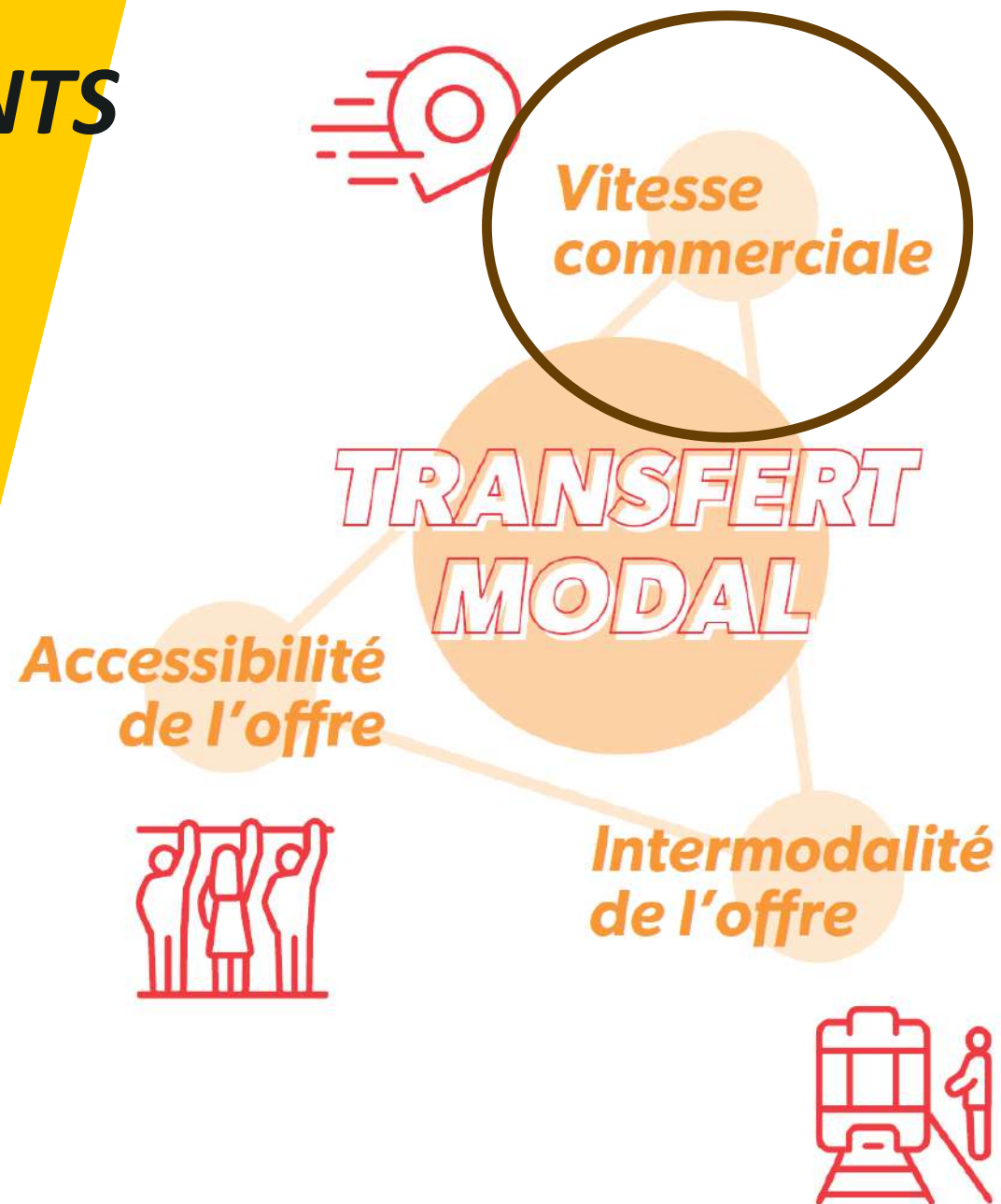
TRANSFERT MODAL

- ▶ *Vitesse commerciale compétitive*
- ▶ *Accessibilité*
- ▶ *Intermodalité*



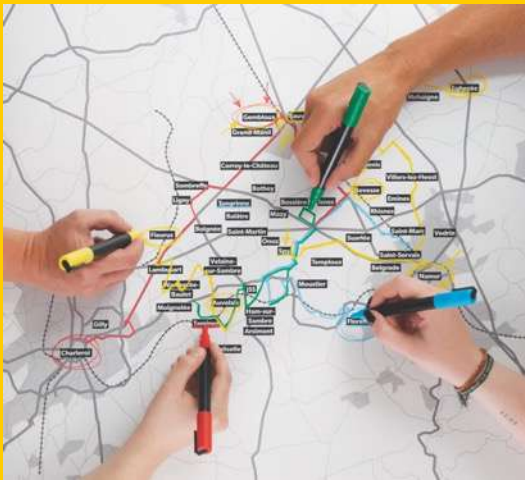
DES PROJETS STRUCTURANTS

- ▶ **Tram de Liège**
- ▶ **Métro léger de Charleroi**
- ▶ **Busway de Mons, Liège et Charleroi**

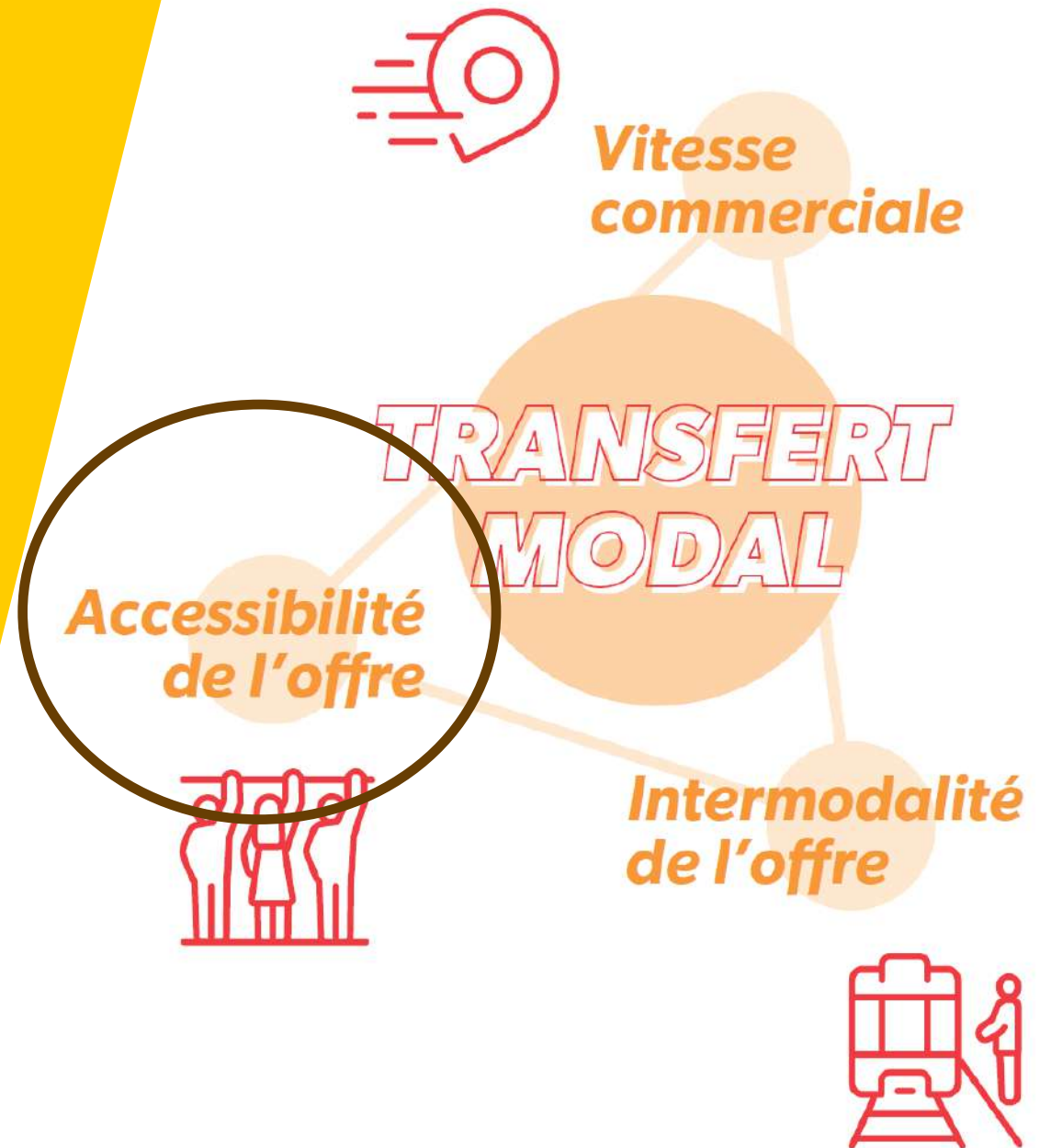


UN REDÉPLOIEMENT DES ZONES

Evolution de l'offre, lisibilité,
redéploiement du réseau



**BONNE
ACCESSIBILITÉ DES
PÔLES
D'ATTRACTIVITÉ.**



L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT

En tant que structures complémentaires, TEC et AOT collaborent étroitement, par le biais de processus conjoints, à la mise en œuvre de la vision FAST.

*Afin de répondre à l'évolution des besoins des citoyens en matière de mobilité, TEC et AOT se sont lancés dans une **refonte historique progressive** du réseau TEC à la fois dans la création de chaînon manquant de liaisons structurantes, là où le train n'était pas présent, et dans le redéploiement complet de son réseau zone par zone :*

- ▶ *la zone de Gembloux en 2023 ;*
- ▶ *la zone de Florenville en 2024 ;*
- ▶ *la zone de Charleroi Nord-Ouest (Courcelles) en 2024 ;*
- ▶ *la zone urbaine liégeoise (autour du futur tram) en 2025 ;*
- ▶ *la zone de Ath en 2025.*

POURQUOI HIERARCHISER L'OFFRE ?

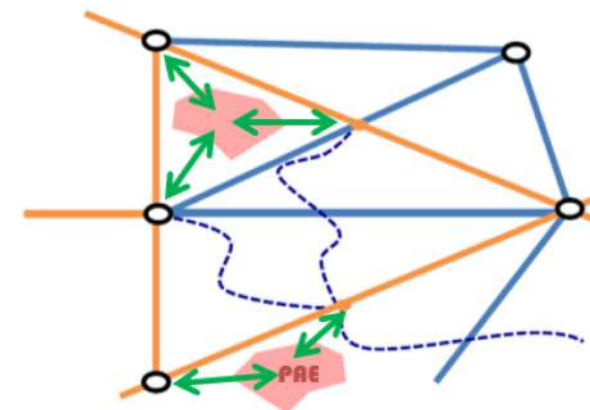
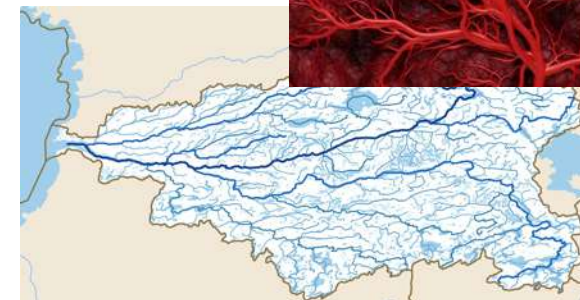
1. Pour assurer la plus large couverture du territoire et permettre des connexions plus lointaines grâce à l'intégration des offres de mobilité collective fédérale, régionale et locale
2. Avec des coûts économique et environnemental (chaque mode dans sa zone de pertinence)
3. Pour accroître la lisibilité

Mais cette hiérarchisation a aussi des impacts sur les habitudes

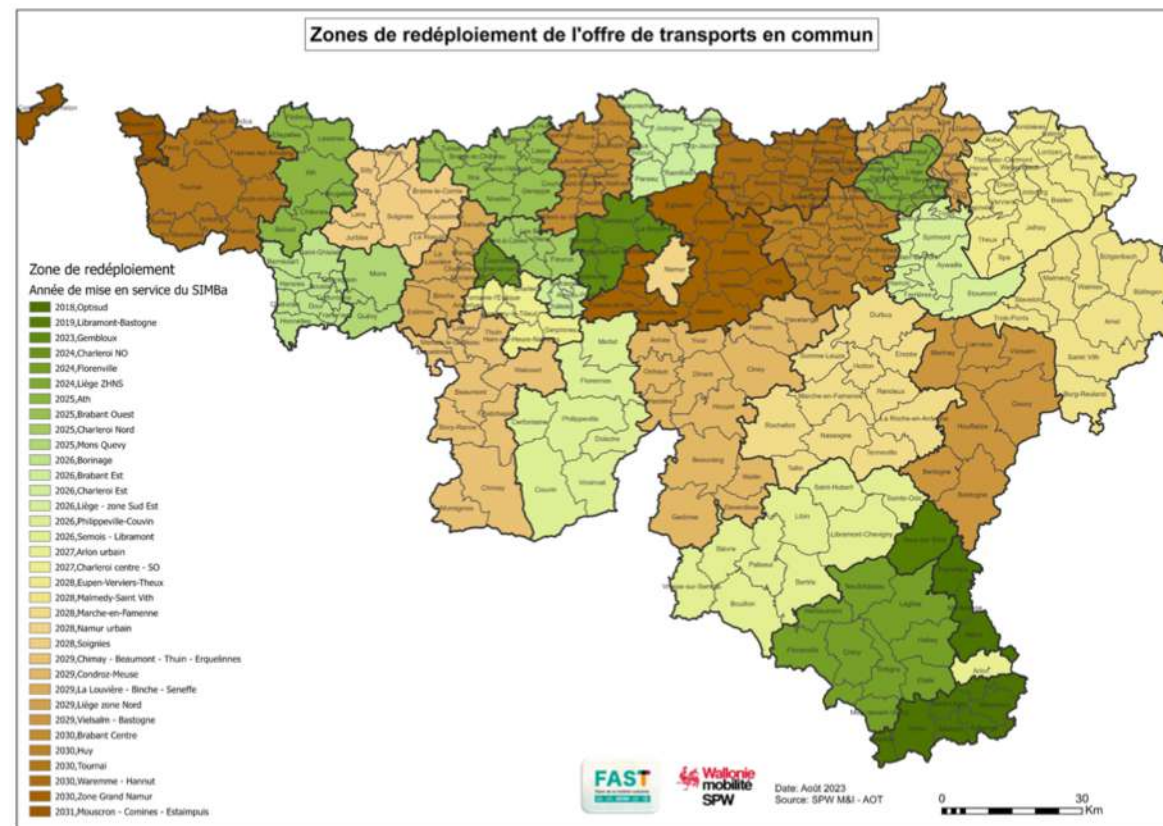
- Modes diversifiés
- Correspondances plus fréquentes
- Effort pour rejoindre l'offre de services (first/last miles)

➔ Nécessité impérieuse de **faciliter** la chaîne de déplacement et l'intermodalité

- Mobipôles
- Solutions complémentaires alternatives à développer
- Tarification intégrée et Maas



COMMENT HIERARCHISER L'OFFRE ?



▶ Déploiement des offres structurantes ferroviaires et Express, connectés aux territoires par des mobipôles

▶ Une refonte de l'offre TEC zone par zone autour de ces réseaux structurants, avec l'appui de solutions de mobilité locales (volet serviciel des mobipoles)

REFONTE DU RÉSEAU TEC : 7 ÉTAPES

1 Diagnostic de la zone :

l'AOT établit un diagnostic de la zone concernée en utilisant des données de flux de déplacement des travailleurs et étudiants du secondaire pour obtenir une représentation géographique.

2 Co-construction du réseau cible :

pour compléter ces informations terrains, des ateliers participatifs sont mis en place avec plusieurs acteurs de la zone concernée : TEC, communes, intercommunale de développement économique de la zone, représentants SNCB et/ou d'universités, acteurs de la mobilité, associations...

3 Création d'un Schéma Intermodal de mobilité par Bassin (SIMBA) :

l'AOT dessine le schéma des ambitions d'offre de mobilité collective sur la zone, soit une carte qui ne répertorie pas encore des lignes et itinéraires bien précis, mais qui schématise des liaisons à réaliser entre villes et villages. Ce Schéma est présenté pour avis à l'Organe de Consultation des Bassins de Mobilité (OCMB) puis validé et transmis au TEC.

REFONTE DU RÉSEAU TEC : 7 ÉTAPES

4 Création d'un Plan de Transport :

le TEC prend le relais et s'occupe de l'opérationnalisation, soit la création d'un plan de transport composé de l'évolution de ses futures lignes de bus. Le TEC définit, pour chaque liaison identifiée, un itinéraire, un horaire, des arrêts, des correspondances... pour arriver à une 1^{ère} ébauche du nouveau plan de transport.

5 La participation citoyenne Mobilli :

le travail effectué est présenté aux citoyens et aux forces vives locales avec l'aide d'un facilitateur régional, via une plateforme en ligne site et lors d'ateliers sur le terrain.



6 Prise en compte des retours citoyens – 2^e version de plan de transport :

l'offre est adaptée en fonction des remarques retenues suite à la participation citoyenne et au dialogue avec les pouvoirs locaux. Cette deuxième version est à nouveau soumise à l'OCMB, puis à l'AOT pour validation.

7 Mise en œuvre du déploiement :

après la validation de cette 2^e version, le TEC s'attèle aux aménagements des lignes et à l'information voyageurs, en respectant le plan d'opérationnalisation et le planning défini conjointement par le TEC et l'AOT. Une phase d'évaluation est organisée.



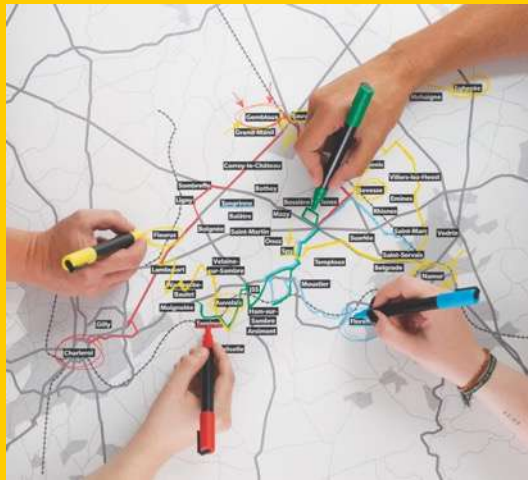
Haide să discutăm despre viața și învățarea.

■ *Avantages des réseaux redéployés*

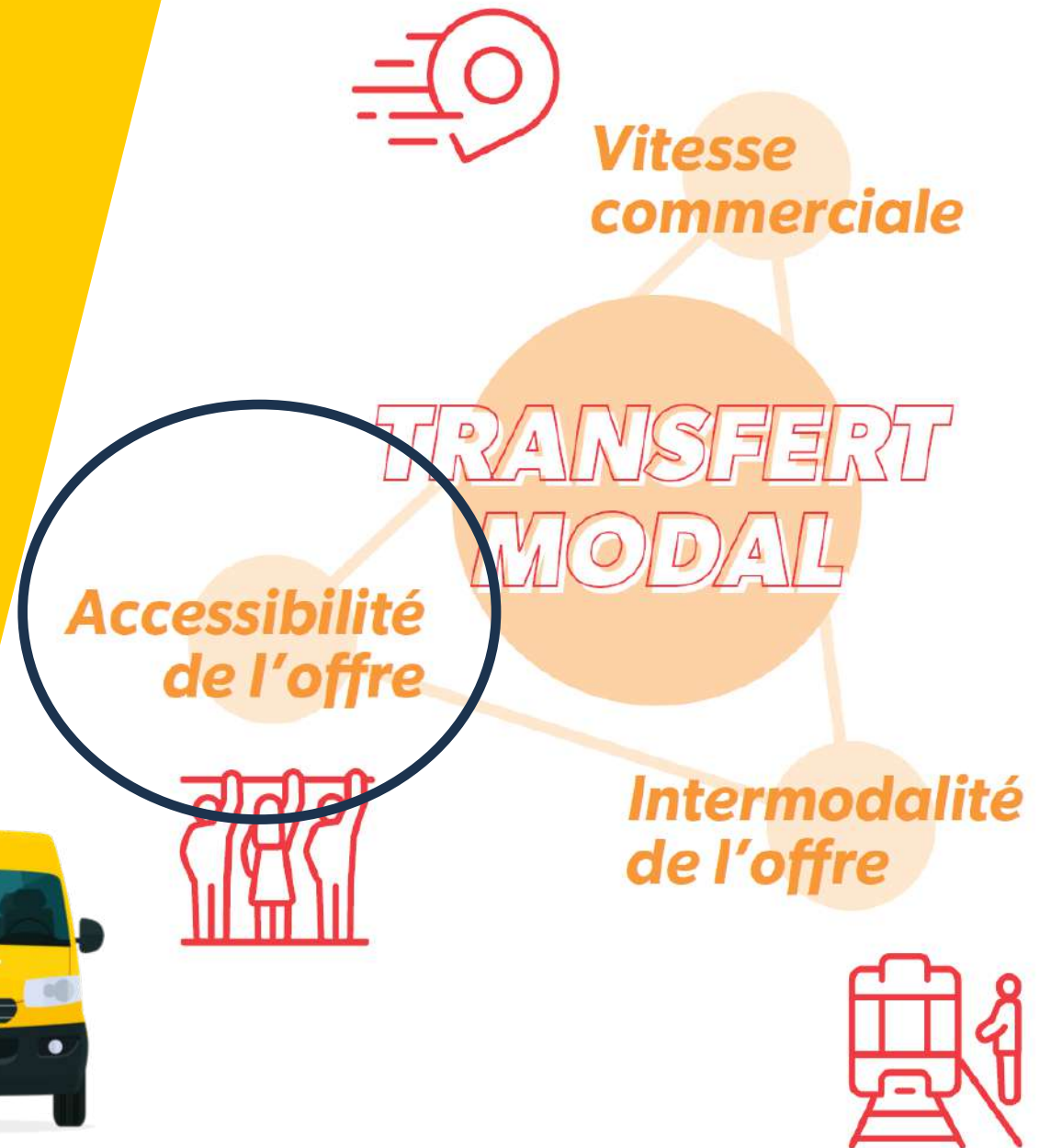
- Plus lisibles, plus attractifs
- Plus adaptés aux besoins réels de mobilité collective et à l'évolution des territoires
- Meilleure connexion des pôles économiques et touristiques
- Plus intermodaux et complémentaires au train
- Meilleure amplitude et constance temporelle de l'offre
- Meilleure équité territoriale de l'offre de transport public
- Complétés par des services de mobilité locale flexibles à développer autour de mobipôles

UN REDÉPLOIEMENT DES ZONES

- ▶ *Des lignes opérationnelles autour du réseau structurant*
- ▶ *Une participation citoyenne*
- ▶ *Transport à la demande*

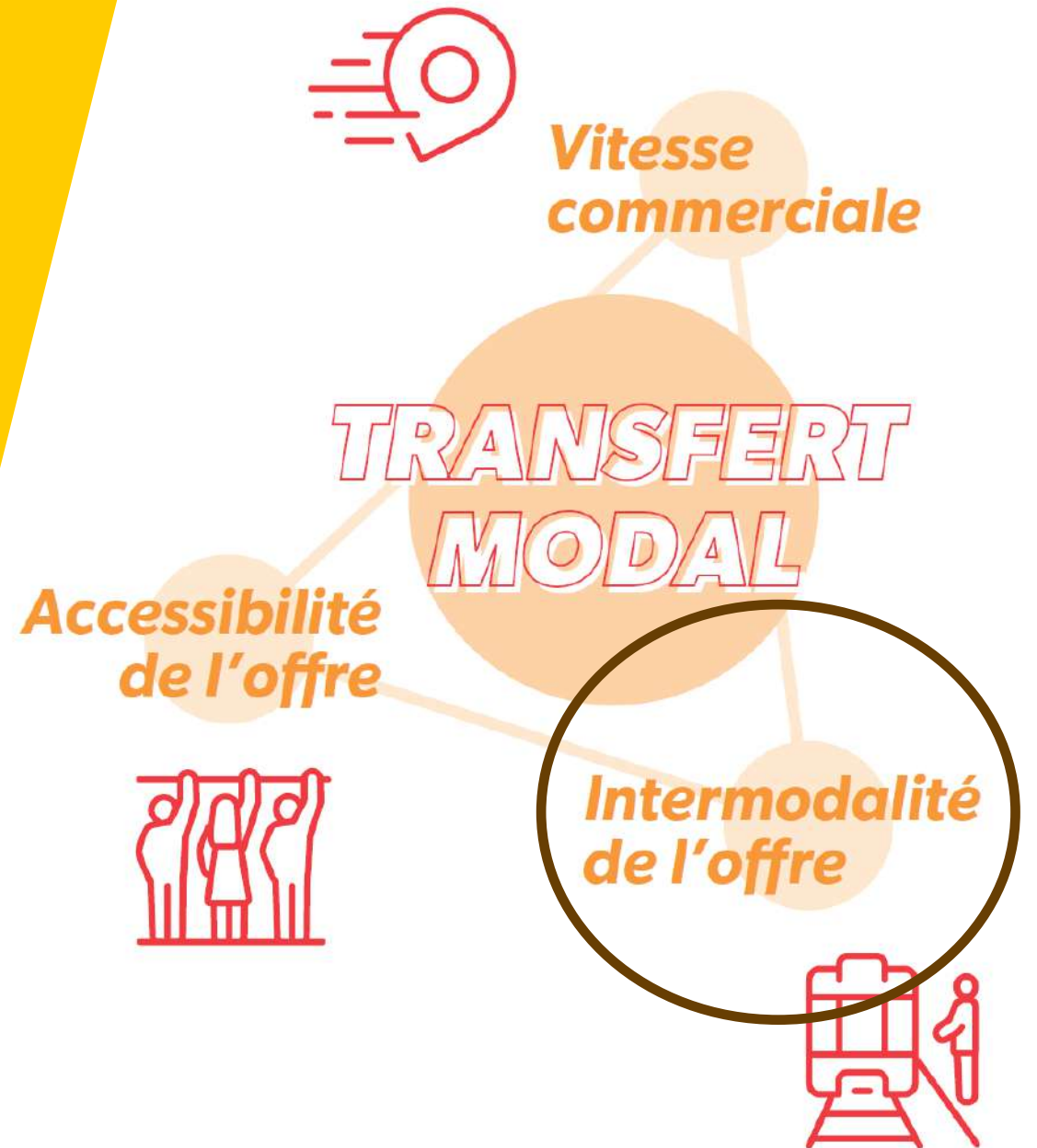


**BONNE
ACCESSIBILITÉ DES
PÔLES
D'ATTRACTIVITÉ.**



INTERMODALITÉ

- ▶ Complémentarité de l'offre avec les autres opérateurs de transport
- ▶ Plans de transport avec le train
- ▶ Interaction avec les modes actifs (marche, vélo, etc.)



AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle





OPTIMISER LE PARCOURS CLIENT

- ▶ ***Fiabilité des infos en temps réel***
- ▶ ***Digitalisation***
- ▶ ***Simplification tarifaire et des canaux de vente***
- ▶ ***Connaissance de la clientèle***

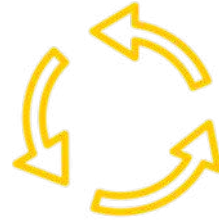
Expérience clients : fiabilité !



Fiabilité



Ponctualité



Fluidité



Capacité

- ▶ ***Disponibilité du personnel et du matériel roulant***
- ▶ ***Mettre en place un monitoring approprié des charges***

AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle



SÉCURITÉ – BIEN-ÊTRE

- ▶ ***Accidents du travail***
- ▶ ***Lutte contre les agressions***
- ▶ ***Rétention du personnel***
- ▶ ***Attractivité de l'entreprise***

AXES STRATÉGIQUES 2029



Climat

Transfert modal



Expérience clients

Sécurité – Bien-être



Excellence opérationnelle



LE TEC,

ACTEUR en mutation



DEPUIS 2019, CHANGEMENTS NOTABLES

- ▶ Remise à niveau du parc de véhicules
- ▶ 730 bus hybrides (premier pas dans la transition climatique)
- ▶ Attractivité (jobday, campagnes recrutement)
- ▶ Campagnes anti-agression

Fiabilité

Et on doit poursuivre !

Partenariat TEC-entreprises : on a chacun besoin de l'autre...

- ▶ Politique de TC à construire au niveau des PAE → objectivation/augmentation du besoin
- ▶ Augmentation du besoin → augmentation de l'offre
- ▶ Augmentation de l'offre → meilleure couverture et attractivité du PAE

Clubs entreprises et TEC doivent travailler ensemble



UN TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LE MONDE ECONOMIQUE

Capacité des fournisseurs,
entrepreneurs, exploitants à
réaliser les projets
commandés par l'OTW

Participation active à la
concertation des parties
prenantes pour traduire au
mieux les ambitions
régionales aux réalités et
besoins locaux

Accompagnement du
changement des employeurs
et des générateurs de flux
envers leur personnel et leurs
clients pour les inciter à
l'usage du transport public

Mise en place de solutions
first/last miles, notamment
dans les zones d'activités
économiques (depuis les
gares ou les arrêts express)



UN TRAVAIL COLLABORATIF

- ▶ ***Main dans la main avec la Wallonie et avec le soutien de l'ensemble des parties prenantes***
- ▶ ***Une nécessaire vision à long terme pour transformer la mobilité de demain***

MERCI !